

BTS SUPPORT à L'ACTION MANAGÉRIALE

Pour quels objectifs ?

Vous apporterez votre appui à un ou plusieurs cadres, à une équipe projet ou au personnel d'une entité, en assurant des missions d'interface, de coordination et d'organisation dans le domaine administratif, au national ou à l'international. Vous contribuerez à la productivité et à l'image de l'entité ainsi qu'au développement du travail collaboratif.

LE PROGRAMME

BLOC N° 1

> Optimiser des processus administratifs

Vous conduirez l'action administrative en appui aux membres de l'entité et en gestionnaire de dossier vous contribuerez à la pérennisation des processus, vous rationaliserez l'usage des ressources de l'entité.

BLOC N° 2

> Gérer un projet

Vous formaliserez le cadre du projet, conduirez une veille informationnelle, suivrez, contrôlerez, évaluez le projet.

BLOC N° 3

> Collaborer à la gestion des ressources humaines

Vous gérerez la relation de travail, mettez en œuvre des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail, organisez les activités du champ des relations sociales, mobiliserez les outils du développement de la performance individuelle et collective.

UN DIPLÔME RECONNU

Validez l'ensemble de la formation et obtenez le **BTS Support à l'action managériale**, Diplôme d'Etat de niveau III.



VOUS ÊTES ?

Bachelier

Diplômé de niveau IV validé

En formation initiale

En contrat d'apprentissage

En contrat de professionnalisation



ADMISSION

Titulaire d'un diplôme
de niveau IV

Bac Pro
avec mention conseillée

Sélection sur dossier



DURÉE DES ÉTUDES

1200 h sur 2 ans



DATES

Démarrage des cours
septembre

Fin des cours
juin

VOS DÉBOUCHÉS

Poursuivre vos études :

- Diplôme de niveau II.

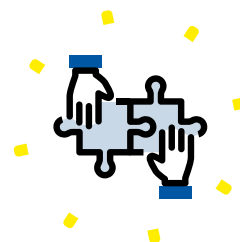
Trouver un emploi :

Office manager, assistant(e) ressources humaines, logistique, commerciale, chargé(e) de recrutement, de formation, de relations internationales, technicien(e) ou adjoint(e) administratif (ve).

Les emplois intéressent tout type et toute taille d'organisation ayant un rayonnement national voire international. Ainsi ces emplois s'exercent dans des entreprises privées ou publiques, des administrations, des associations ou encore des structures relevant de l'économie sociale et solidaire.

Ces emplois s'exercent dans tous les secteurs d'activité (juridique, numérique, santé, événementiel, bâtiment et travaux publics, transport, services à la personne, etc.).

TANDEM,
un dispositif
en faveur de l'emploi



Chaque apprenant peut, sur sa demande, être mis en relation avec un Mentor, cadre ou dirigeant d'entreprise, pour l'accompagner dans sa recherche d'entreprise et favoriser ainsi son accès à l'emploi.

LES ÉPREUVES QUI CONSTITUENT LE DIPLÔME

INTITULÉS ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES

Épreuves	Unités	Coef.	Forme ponctuelle	Durée
E1 Culture générale et expression	U1	4	Ecrit	4 heures
E2 Expression et culture en langues vivantes étrangères				
Sous-épreuve E21 : • Langue A	U21	2	Ecrit Oral	2 heures 20 minutes
Sous-épreuve E22 : • Langue B	U22	1	Ecrit Oral	2 heures 20 minutes
E3 Culture économique juridique et managériale	U3	3	Ecrit	4 heures
E4 Optimisation des processus administratifs	U4	4	Oral	55 minutes
E5 Gestion de projet	U5	4	Oral Pratique	1 heure 30 minutes
E6 Contribution à la gestion des ressources humaines	U6	4	Ecrit	4 heures

LES MODALITÉS PRATIQUES

Les cours ont lieu à raison de 2 jours en formation et 3 jours en entreprise en moyenne par semaine.

→ En formation initiale

Le rythme des cours permet aux étudiants de réaliser les travaux personnels, seuls ou en petits groupes et de disposer de temps pour effectuer leur travail personnel. Les étudiants réalisent également un stage en entreprise. Les étudiants peuvent solliciter une bourse d'Etat. Les frais de scolarité sont à la charge de l'étudiant.

→ En alternance

L'acquisition de connaissances s'effectue pour partie en formation et pour partie en entreprise. Pour l'apprenant, c'est l'occasion unique de mettre immédiatement en pratique les connaissances acquises et de disposer d'une expérience professionnelle dès l'obtention de son diplôme.

→ En contrat d'apprentissage

Les apprenants sont accompagnés dans leur recherche de contrat. Ils reçoivent un «guide pour devenir apprenti» adapté à leur recherche. Les apprenants en contrat d'apprentissage suivent cette formation à temps partagé avec l'entreprise, à raison de 3 jours en entreprise et de 2 jours en cours, en moyenne. Dans le cadre de l'apprentissage, l'École Pratique est une Unité de Formation par Apprentissage (UFA) du CFAIM (Centre de Formation d'Apprentis régional Inter consulaire Méditerranée).

→ En contrat de professionnalisation

Ce type de contrat s'adresse aux publics de 16 à moins de 26 ans souhaitant compléter une formation initiale, ou aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans inscrits à Pôle Emploi. Le salarié bénéficie d'un statut particulier de salarié sous contrat comprenant une action de professionnalisation. Les apprenants en contrat de professionnalisation suivent cette formation à temps partagé avec l'entreprise, à raison de 3 jours en entreprise et de 2 jours en cours, en moyenne.



DOSSIER DE CANDIDATURE



Sur ecolepratique.com

Téléphone : 04 91 14 26 80

Mail : ecolepratique@ccimp.com

Le dépôt du dossier, par courrier postal ou remis en main propre, est obligatoire.
Les entretiens débutent en janvier.
Places limitées.



**École de la Chambre de Commerce
et d'Industrie Métropolitaine
Aix Marseille Provence**

Plus de **85 ans** d'expérience

Des formateurs experts : professeurs
et intervenants professionnels

400 entreprises partenaires par an

500 apprenants en formation initiale,
ou en alternance

900 salariés par an en formation continue

18 000 diplômés très impliqués
dans le tissu économique local

5 filières :

FINANCE ET GESTION

VENTE ET NÉGOCIATION

INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

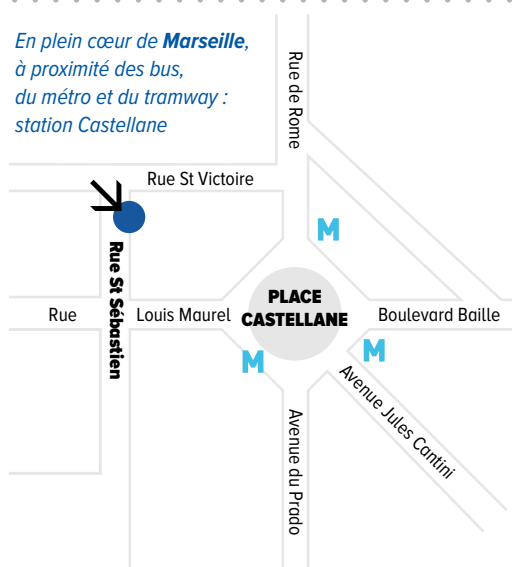
IMMOBILIER

GESTION ET ORGANISATION

Plus de **5 000 m² de locaux**,
un réfectoire, une cour extérieure

Établissement certifié ISO 9001-2015,
Référéncé DATADOCK et Pôle Emploi.

*En plein cœur de Marseille,
à proximité des bus,
du métro et du tramway :
station Castellane*



C'est le **taux global
de réussite** aux examens



C'est le **taux de
placement en entreprise**



C'est le **taux de
satisfaction des entreprises**



ÉCOLE PRATIQUE

**École de la CCI Métropolitaine
Aix-Marseille Provence**

1 Rue Saint-Sébastien • 13006 Marseille
04 91 14 26 80
ecolepratique@ccimp.com
facebook.com/ecolepratique

ecolepratique.com